COMITÉ INDRE ET LOIRE

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES SENIORS PRINTEMPS 2021

DATE LIMITE D'ENGAGEMENT : 05 mars 2021

Phase départementale

CALENDRIER

1ère journée :	24/25 Avril 2021
2ème journée :	08/09 Mai 2021
3ème journée :	15/16 Mai 2021
4ème journée :	29/30 Mai 2021
5ème journée :	05/06 Juin 2021
Barrage Pré-Régional Messieurs :	Dimanche 13 Juin 2021 au comité à 09h00

FORMULE :

Championnat Dames :

Pré-régional	4 simples et 1 double	Ordre obligatoire des parties : simples n°4, n°2, n°3, n°1 puis double
1ère Division	4 simples et 1 double	Ordre obligatoire des parties : simples n°4, n°2, n°3, n°1 puis double
2ème Division	4 simples et 1 double	Ordre obligatoire des parties : simples n°4, n°2, n°3, n°1 puis double
3ème Division	4 simples et 1 double	Ordre obligatoire des parties : simples n°4, n°2, n°3, n°1 puis double

Championnat Messieurs :

Pré-régional	4 simples et 2 doubles	Ordre des parties obligatoires : n°4, n°2, n°3, n°1 puis les 2 doubles
1ère Division	4 simples et 1 double	Ordre obligatoire des parties : simples n°4, n°2, n°3, n°1 puis double.
2ème Division	4 simples et 1 double	Ordre obligatoire des parties : simples n°4, n°2, n°3, n°1 puis double.
3ème Division	4 simples et 1 double	Ordre obligatoire des parties : simples n°4, n°2, n°3, n°1 puis double.
4ème Division	4 simples et 1 double	Ordre obligatoire des parties : simples n°4, n°2, n°3, n°1 puis double.
5ème Division	4 simples et 1 double	Ordre obligatoire des parties : simples n°4, n°2, n°3, n°1 puis double.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat Dames :

PRISE DE LICENCE avant le 23 AVRIL 2021 POUR LES DAMES

Championnat Messieurs :

PRISE DE LICENCE avant le 24 AVRIL 2021 POUR LES MESSIEURS

RECOMMANDTIONS IMPORTANTES

Les reports des rencontres doivent rester exceptionnels. Seul l'accord favorable du responsable de division les autorise au regard de circonstances motivées.

CONDITIONS D'ENGAGEMENTS

Installations sportives

Le club doit disposer d'installations sportives suffisantes. Il doit être en mesure de recevoir sur un week-end, un nombre d'équipes égal à la moitié + 1 des équipes qu'il engage.

Exemple : engagement 6 équipes : le club pourra recevoir (au maximum) sur un week-end 4 équipes. (6/2 = 3 +1 =4)

Attention aux reports éventuels en salle en cas d'intempéries.

- Pour chaque rencontre, le club doit disposer d'installations extérieures le samedi à partir de 14 heures ou le dimanche à partir de 09 heures.
- Les équipes doivent se présenter au complet à 08h45 le dimanche pour les Messieurs et à 13h45 le samedi pour les Dames.
- **Possibilité de jouer le samedi matin et le dimanche après-midi en accord avec les 2 capitaines et le responsable de division.**

CLASSEMENT DU JOUEUR OU DE LA JOUEUSE

- Un classement mensuel paraitra la première semaine de chaque mois. Ce classement permettra aux joueurs de monter au classement mais ils ne pourront pas descendre.

	1ère journée :	24/25 Avril 2021	Classement mensuel avril 2021
-	**2ème journée** :	08/09 Mai 2021	Classement mensuel mai 2021
-	**3ème journée** :	15/16 Mai 2021	Classement mensuel mai 2021
-	**4ème journée** :	29/30 Mai 2021	Classement mensuel mai 2021
-	**5ème journée** :	05/06 Juin 2021	Classement mensuel juin 2021 si paru
-	**Barrage Pré-Régional Messieurs** :	Dimanche 13 juin 2021	Classement mensuel juin 2021

Cas des compétitions par équipes :
- Le classement des joueurs sera actualisé en cours de championnat dès la publication du classement mensuel.
- **Les joueurs devront jouer les rencontres suivantes avec leur nouveau classement et la composition de l'équipe devra être effectuée en conséquence.**

FORMAT DES PARTIES :

Match de simple
Le format des matchs de simple est le format 1 :
Au meilleur des trois manches avec jeu décisif dans toutes les manches .

Match de double

Le format des matchs de double est le format 2 :
Deux (2) manches à 6 jeux avec jeu décisif dans toutes les manches, pas de point décisif dans tous les jeux, et super jeu décisif en 10 points en cas d'égalité à une manche partout.